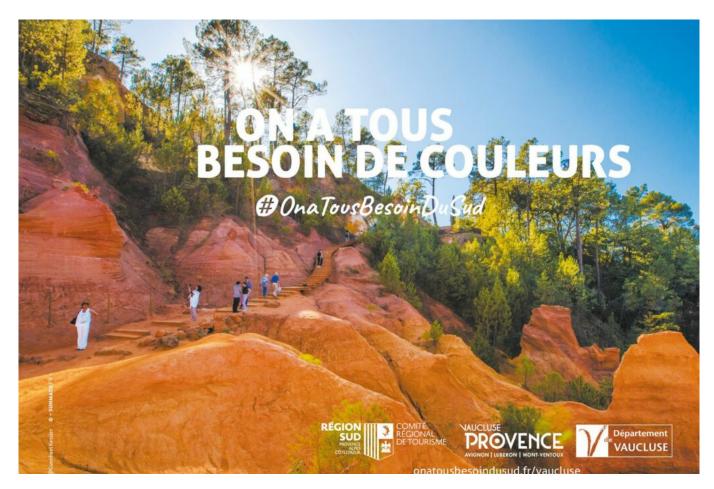


Ecrit par le 14 décembre 2025

'On a tous besoin du Sud' : relancer le tourisme après deux ans de pandémie



Pour la troisième année consécutive, le <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> et l'agence <u>Vaucluse Provence Attractivité</u> ont décidé de prendre part à la campagne de relance <u>'On a tous besoin du Sud'</u>.

<u>Cette campagne a été lancée en 2020 par le comité Sud</u>, et coordonnée par le Comité régional de tourisme, dans le but de contrer la pandémie qui a fortement impacté le tourisme et a privé la région de ses visiteurs internationaux. « L'impact de la campagne est tel qu'avec Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, nous avons d'emblée donné notre accord à l'idée d'un troisième round », a déclaré <u>Pierre Gonzalvez</u>, président de Vaucluse Provence Attractivité.

L'objectif reste inchangé : inciter les Français à redécouvrir la richesse des territoires via un plan de



Ecrit par le 14 décembre 2025

communication d'envergure. Pour ce faire, la campagne, qui va durer jusqu'au mois de juin, s'étale notamment dans les grands médias nationaux comme le journal Le Monde ou encore les chaînes télévisées TF1, TMC et LCI. Les territoires de la région seront mis en avant lors de créneaux de diffusion stratégiques. « Sous la bannière de 'On a tous besoin du Sud', nous avons pu accéder à des leviers de communication forts et puissants que nous n'aurions pas pu nous offrir seul », a ajouté Pierre Gonzalvez.

V.A.

Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'

14 décembre 2025 |



Ecrit par le 14 décembre 2025



15 communes de Vaucluse ont été choisies par le gouvernement pour intégrer le dispositif 'Petites villes de demain'.

Le programme est destiné à dynamiser les cœurs de ville en favorisant l'ouverture de nouveaux commerces, les déplacements doux ou encore la transformation numérique. Un dispositif soutenu par le Département de Vaucluse, qui participe à hauteur de 85000€ pour chacun des 9 territoires (réunissant 15 communes) retenus en Vaucluse.

A l'instar de la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue, dont le maire Pierre Gonzalvez, également viceprésident du Département chargé de l'Attractivité, signait le 2 février une convention avec <u>Dominique</u> <u>Santoni</u>, présidente du Conseil départemental, et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. L'occasion pour Julien Fraysse, sous-préfet à la Relance, de communiquer quelques chiffres clés dans le cadre du programme.

Dans le département, deux nouvelles communes font leur apparition : Cadenet et Sorgues. Elles



Ecrit par le 14 décembre 2025

apparaissent au côté d'Apt, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas. Au total en France, 1 000 communes sont concernées par le plan, dont 53 au total en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A l'heure où "38% de la population française vit dans les petites communes", le programme entend renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités « pour bâtir leurs projets de territoire ». 3 milliards d'euros de financements au total seront affectés pour des projets allant jusqu'en 2026.

Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le <u>poste de chef de projet</u> qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine. Le numérique reste très présent avec la création de 800 <u>France services</u> (guichet unique d'accès aux services publics), ou le déploiement de 500 <u>Micro-folies</u>, tiers-lieux numériques culturels financés jusqu'à 80% par l'État.

Ce soutien spécifique, piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, est lancé trois ans après 'Action cœur de ville', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans. Plus d'informations, cliquez ici.

Lire aussi : 13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Les experts-comptables se félicitent de l'étalement des PGE

14 décembre 2025 |



Ecrit par le 14 décembre 2025



Le Gouvernement a signé la semaine dernière, avec l'Ordre des experts-comptables et la Fédération bancaire française, un accord de place permettant aux TPE en difficulté de pouvoir obtenir un étalement de leur prêt garanti par l'Etat (PGE).

Un dispositif réclamé depuis 1 an

Ce nouveau dispositif était réclamé par les experts-comptables depuis janvier 2021, lors de la remise au ministre de l'Economie de 50 propositions pour la relance de l'économie, et permettra d'accompagner correctement les TPE en cette période de reprise économique.

Concrètement, les experts-comptables élargissent leur dispositif de soutien 'Business story prévention'. Les entreprises qui ne bénéficient pas de l'accompagnement d'un expert-comptable pourront gratuitement :

- réaliser un diagnostic de prévention des difficultés pour limiter les défaillances et garantir la relance économique ;
- obtenir l'attestation nécessaire, selon leur situation, à l'étalement de leur PGE (prêt garanti par l'Etat).

14 décembre 2025 |



Ecrit par le 14 décembre 2025

Participation à la relance de l'économie

« Depuis le début de la crise, les experts-comptables, véritables économistes du quotidien, soutiennent les entreprises pour les aider à passer cette crise, insiste <u>Lionel Canesi</u>, président du conseil national de l'Ordre des experts-comptables. La relance de l'économie française est une cause nationale dans laquelle les experts-comptables veulent prendre toute leur part. Il faut accompagner au mieux les chefs d'entreprise dans cette période charnière. »